



*Communiqué de presse
Paris, le 2 novembre 2016*

Situation sanitaire sur le campement parisien Jaurès-Flandres-Stalingrad : pas d'urgence sanitaire

Plusieurs milliers de personnes sont actuellement présentes sur l'espace public, place Stalingrad, avenue de Flandres, et alentours. Il s'agit de personnes migrantes en provenance de pays en guerre le plus souvent. À l'occasion du passage des différentes équipes sanitaires, publiques ou associatives, sur ce campement comme sur les précédents, des consultations ont été conseillées, pour des pathologies de tous ordres, infectieuses ou non.

Une cinquantaine de cas suspects de varicelle a été signalée. La varicelle est une maladie généralement bénigne et très répandue, pour laquelle la très grande majorité de la population française est immunisée depuis l'enfance. Le traitement de la varicelle est, hors des cas présentant des facteurs de risque de gravité, un traitement symptomatique (traitement antifièvre – paracétamol – et traitement *antihistaminique* en cas de grattage). Le traitement antiviral n'est recommandé que dans les formes graves de la varicelle et pour les sujets présentant plus de risques (très jeunes nourrissons, femmes enceintes, personnes immunodéprimées). La Croix-Rouge française s'est rendue sur place le mardi 1^{er} novembre pour orienter les quelques personnes du campement concernées par un risque plus important, vers des consultations hospitalières.

Ces personnes vont bénéficier d'une mise à l'abri dans les jours qui viennent, organisée par les services de l'État, comme le gouvernement l'a réaffirmé, et en continuité avec les opérations précédentes réalisées en Île-de-France depuis juin 2015.

L'Agence régionale de santé Île-de-France a mobilisé depuis plus d'un an, les équipes hospitalières des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS), et mis en place des bilans d'orientation de santé à l'arrivée dans les centres d'hébergement d'urgence. Cela, afin de prendre en charge le plus vite possible les différentes pathologies somatiques ou psychiques. Par ailleurs, des associations interviennent au quotidien pour soutenir et orienter les personnes ayant besoin de soins avant leur mise à l'abri.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>